



REGARDS SUR L'ÉCONOMIE

BRÈVES ÉCONOMIQUES D'ITALIE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE ROME

21 décembre 2022



Sommaire

Actualité économique:

- **Environnement macro-économique** : Projet de loi de finances pour 2023 / L'inflation se maintient à un niveau élevé en novembre / Confindustria: les risques de stagnation de l'économie croissent en fin 2022 / Contreperformance des exportations en octobre / Le Mezzogiorno en décrochage selon la Svimez
- **Politique économique**: Nouveau fonds de CDP Venture Capital pour les startups matures

Actualité financière :

- **Secteur bancaire**: L'année 2023 constituera un test pour la résilience des banques italiennes / Le Gouvernement doit assurer une sortie ordonnée de l'Etat du capital de MPS / Relèvement du plafond de paiement en espèces

Relations bilatérales

- 4^{ème} forum économique BDI - Confindustria - Medef les 1^{er} et 2 décembre 2022 à Rome / Création de centres professionnels franco-italiens

Italian Tech

- Forte croissance des investissements en capital-risque dans les startups

Numérique

- La transition numérique progresse
- Naissance du 1^{er} *software house* public
- La contribution du numérique à l'économie s'accroît

Entreprise

- L'impact économique d'Amazon en Italie

LE CHIFFRE À RETENIR

35

milliards d'euros

de nouvelles mesures dans la loi
budgétaire 2023

Actualité économique

Environnement macro-économique

Projet de loi de finances pour 2023

Le projet de loi budgétaire italien, dont les contours sont présentés dans le [document de programmation budgétaire](#), prévoit des mesures nouvelles pour 35 Md€, financées majoritairement par le recours à l'endettement. Sur ce total, plus de 21 Md€ sont fléchés vers la poursuite des aides pour atténuer l'impact de la hausse des prix de l'énergie dont 18 Md€ pour le seul 1^{er} trimestre. Les autres mesures portent sur des promesses de campagne faites aux ménages, notamment les plus démunis ou avec enfants, mais aussi aux commerçants et artisans. Il s'agit notamment de mesures d'allègement de la fiscalité telles que la réduction du coin fiscal pour les bas salaires, la revalorisation des retraites, et le relèvement jusqu'à 85 000€ du plafond du chiffre d'affaires des indépendants assujettis au taux unique de 15%.

Les estimations de croissance du PIB sont corrigées dans la [NADEF](#) révisée (*Nota di aggiornamento del Documento di economia e di finanze*). Compte tenu des meilleurs résultats du 3^e trimestre qui termine avec un +0,5% (contre +0,2 en zone euro), la croissance pour l'année 2022 est relevée à +3,7% (contre +3,3% dans les prévisions d'automne). Malgré un acquis de croissance de +3,9%, les hypothèses du gouvernement reposent sur un ralentissement de l'économie au dernier trimestre 2022. Dans un cadre d'inflation élevée (+12,5% en novembre), la prévision de croissance en tendanciel pour 2023 (c'est-à-dire à politiques inchangées) ressort à +0,3% (contre +0,6% dans la prévision antérieure). Le ralentissement de l'économie italienne serait néanmoins contenu grâce aux mesures de soutien envisagées : la *manovra* permettrait un supplément de croissance de 0,3 pt qui améliore la prévision à +0,6% sur l'année. L'UPB a avalisé les prévisions de 2022 et 2023, tout en soulignant les facteurs de risques baissiers sur la période.

La trajectoire des finances publiques reste descendante. Le déficit se réduit à -4,5% en 2023

(après -5,6% en 2022), -3,7% en 2024 et -3% du PIB en 2025. En dépit de la hausse des intérêts de la dette (+ 4,1%), la réduction du déficit est rendue possible grâce à l'amélioration progressive du solde primaire qui redevient excédentaire en 2024. La dette publique diminue de 145,7% en 2022, à 144,6% en 2023, 142,3% en 2024 et 141,2% en 2025.

Dans l'[avis rendu public](#), la Commission estime les prévisions macroéconomiques plausibles, et la maîtrise des dépenses courantes satisfaisante. En revanche, elle pointe les mesures contraires aux engagements pris par l'Italie pour lutter contre l'évasion fiscale, notamment le relèvement du plafond d'autorisation des paiements en liquide de 2 000€ à 5 000€, et la possibilité offerte aux commerçants de refuser le paiement par carte des transactions de moins de 60€. Le projet de loi de budgétaire doit être adopté d'ici au 31 décembre, sous peine de devoir recourir aux mécanismes de douzièmes provisoires.

L'inflation se maintient à un niveau élevé en novembre

Pour le second mois consécutif, l'inflation est à deux chiffres en Italie. L'inflation en taux harmonisé (IPCH) s'établit à +12,5% en rythme annuel (après +12,6% en octobre).

La Confindustria souligne que les risques de stagnation de l'économie croissent en fin 2022

La dernière [note de conjoncture](#) de la Confindustria souligne que l'inflation, la remontée des prix du gaz en décembre et la hausse du coût du crédit bancaire freinent les investissements. La production industrielle recule dans tous les secteurs en octobre de 1% (après -1,7% en septembre), à l'exception des biens d'équipement. L'indice PMI industriel s'est redressé légèrement en novembre, mais il reste sous le seuil de 50 (à 48,4). Le décrochage du secteur de la construction s'amplifie au 3^e trimestre, avec un recul des investissements de 1,3% et de 2,2% de la production, après 18 mois de hausse ininterrompue. Les services (notamment le tourisme) soutiennent la

croissance (+0,9% au 3^e trimestre). La tenue des services devrait se confirmer au 4^e trimestre.

Contreperformance des exportations en octobre

Selon l'[Istat](#), les exportations ont reculé de 1,1% en octobre en rythme mensuel. Sur les 10 premiers mois de l'année, les plus fortes progressions sont les produits pharmaceutiques (+20,8%), les produits pétroliers raffinés (+96,73%) et les métaux de base et produits métalliques (+19,7%). Le déficit commercial s'établit à 33,6 Md€ (31,4 Md€ à l'égard de pays extra-européens). Le déficit de la balance énergétique se creuse à plus de 93,8 Md€. Hors énergie, l'Italie enregistre un excédent de plus de 60 Md€, généré par la vigueur des exportations de biens d'équipement et de biens de consommation.

Le Mezzogiorno en décrochage selon la Svimez

La Svimez, association pour le développement industriel du Mezzogiorno, vient de publier son [rapport annuel des performances économiques des régions italiennes](#). Celui-ci fait état d'un décrochage du Mezzogiorno, alors qu'il avait bien résisté aux effets socio-économiques de la crise sanitaire et pleinement contribué au rebond de croissance post-covid, contrairement aux sorties de crise 2008 et 2014.

L'écart de croissance du PIB du Mezzogiorno par rapport au Nord se creuserait en 2023 (près de 1½ pt d'écart, -0,4% pour le Sud versus +0,8% pour le Nord), sans réelle perspective de rattrapage en 2024 (toujours près de 1 pt d'écart, +0,9% versus +1,7% pour le Nord). Le rebond serait aussi moins élevé en 2024 par rapport à la moyenne nationale (+1,5%).

La Svimez estime à un demi-million le nombre de méridionaux susceptibles de verser dans la pauvreté absolues. Le phénomène des travailleurs pauvres s'accroît et entraîne une forme de précarité « persistante » qui se caractérise par une plus forte érosion des salaires réels et une insécurité de l'emploi de plus longue durée dans le Sud. Ces difficultés aggravent l'émigration interne des jeunes vers le Nord et le

déclin démographique au Sud. En 20 ans, 1,2 million de jeunes a émigré.

Des financements européens majeurs offrent l'opportunité au Sud de renforcer son insertion dans des chaînes des valeurs et de tirer avantage de la transition énergétique grâce à sa situation géographique. La Svimez estime que le développement de certains secteurs à forte valeur ajoutée présente d'importants relais de croissance pour renforcer la base industrielle et l'emploi : composants électroniques/ordinateurs et équipements automobiles en Sicile et dans les Abruzzes, équipements ferroviaires et aéronautiques en Campanie et dans les Pouilles. En outre, dans le cadre du Plan national énergie et climat pour la décarbonation d'ici 2030, les investissements pour le Sud dans l'éolien et le photovoltaïque représentent 2/3 des investissements nationaux (48 Md€ sur 82 Md€) et 42% des emplois (373 000 emplois).

Politique économique

Nouveau fonds de CDP Venture Capital pour les startups matures

CDP Venture Capital a créé le [fonds Large Ventures](#) qui investit dans les startups matures qui se préparent à faire un saut dimensionnel à l'échelle internationale. Le fonds fonctionnera avec des tickets d'au moins 10 M€ dans les tours de série B ou C. Le fonds a reçu un apport initial de 150 M€, intégralement versé par CDP Equity (CDPE) en tant qu'investisseur principal. S'y ajouteront 50 M€ supplémentaires provenant du fonds de co-investissement - mis en place en 2019 et souscrit par le ministère des Entreprises et du Made in Italy (anciennement ministère du Développement économique). Le nouveau fonds ambitionne de financer un total de 700 M€ dans les startups. Cette opération s'inscrit dans le cadre du plan stratégique 2022-2024 du groupe CDP, dont l'objectif est de favoriser l'innovation et consolider le développement du tissu industriel par la croissance du capital-risque.

Actualité financière

Secteur bancaire

L'année 2023 constituera un test pour la résilience des banques italiennes

L'appareil productif italien, constitué de petites entreprises familiales disposant d'un ancrage territorial important, a historiquement favorisé le développement d'acteurs bancaires de taille régionale, bien intégrés à l'économie réelle, mais exposés à la santé de petites entreprises plus sensibles aux évolutions de la conjoncture économique. Fin 2022, le secteur bancaire italien, qui poursuit progressivement sa consolidation, apparaît correctement capitalisé. Le risque de crédit apparaît également maîtrisé. Toutefois, l'année 2023 devrait tester la solidité du secteur bancaire, en raison de la conjonction de l'inflation et des prix élevés de l'énergie. A court terme la rentabilité des banques italiennes devrait se renforcer avec la hausse des taux d'intérêt. Toutefois la hausse des prix de l'énergie et l'inflation vont impacter négativement de nombreuses entreprises, détériorer la qualité des crédits accordés par les banques et réduire l'accès à de nouveaux crédits. Le secteur bancaire italien se prépare donc à des turbulences sur la phase 2023-2024 avec un flux de NPL en hausse.

Monte Paschi di Siena (MPS) : après la réussite de la recapitalisation, le Gouvernement de Mme Meloni doit assurer une sortie ordonnée de l'Etat du capital de la banque toscane

La recapitalisation de 2.5 Md€ de MPS s'est achevée avec succès le 17 octobre dernier. L'équilibre du capital de la banque toscane apparaît profondément renouvelé, ce qui devrait refléter la composition du prochain conseil d'administration qui sera nommé au printemps. En 2023, la détérioration des perspectives économiques en Europe présentera un impact négatif sur l'environnement du secteur financier, avec une hausse de la volatilité des marchés et un risque de détérioration de la qualité des actifs des banques. Dans ce contexte, le

Gouvernement de Mme Meloni devra réussir à identifier rapidement une solution pour permettre une sortie ordonnée de l'Etat italien du capital de MPS en lien avec la Commission européenne.

Relèvement du plafond de paiement en espèces

L'usage des espèces reste plébiscité en Italie. Les Italiens restent très attachés aux espèces et, selon une étude menée en 2020 par la BCE, ils privilégient le liquide pour 82% des transactions, contre 73% en moyenne dans la zone euro. Le plafond de paiement en espèces a été de longue date un enjeu dans le débat politique. Les mesures de réduction de ce plafond de 3000 à 2000 euros à compter de 2021, devant ensuite passer à 1000 euros en 2023 étaient justifiées par l'objectif de lutte contre la fraude et par la volonté d'accroître le recours à la numérisation des transactions.

Le nouveau gouvernement de Mme Meloni prévoit de remonter le plafond de paiement en espèces à 5000 euros au 1^{er} janvier 2023. Les défenseurs de la mesure invoquent des frais de carte élevés pour les commerçants et la préférence des personnes âgées pour les pièces et les billets, dans un pays vieillissant. Bien que critiquée par la Banque d'Italie, le gouvernement a décidé de maintenir la mesure en loi budgétaire en cours d'examen. En revanche, il a décidé de céder aux pressions de la Commission européenne en abandonnant la mesure qui prévoyait qu'en dessous de la limite de 60 €, les commerçants peuvent refuser le paiement électronique.

Relations bilatérales

4^{ème} forum économique BDI - Confindustria - Medef les 1^{er} et 2 décembre 2022 à Rome

Dans une [déclaration commune](#) signée par les 3 organisations patronales, les chefs d'entreprises italiens, allemands et françaises demandent une réponse européenne forte et coordonnée à la crise énergétique et à ses conséquences économiques (croissance, emplois et justice sociale), un engagement de soutien à l'Ukraine, y compris pour la phase de reconstruction post-

guerre, et appellent à une politique de défense plus forte.

Les 3 organisations patronales expriment leur inquiétude sur les éléments discriminatoires de l'Inflation Reduction Act américain. Elles confirment leur plein soutien à la révision des règles de gouvernance de l'économie européenne et souhaitent une augmentation substantielle des investissements publics et privés dans la transition verte et dans les technologies stratégiques (batteries, hydrogène, semi-conducteurs, matières premières, espace et défense, cloud, et santé). Elles encouragent la création de nouveaux partenariats dans ces secteurs. Les organisations patronales demandent enfin que les règles et les obligations légales imposées par l'Union européenne soient allégées pour mieux s'adapter aux exigences majeures de la transition verte.

Création de centres professionnels franco-italiens

Dans le cadre des collaborations bilatérales lancées depuis 2021 par le Traité du Quirinal, la France et l'Italie lancent une coopération renforcée concernant la formation numérique. Organisé auprès de l'Alliance française du Turin à l'initiative de l'Ambassade de France en Italie, des instituts de formation technologiques des deux pays se sont rencontrés le 5 décembre en vue de développer une offre commune de formation professionnelle sur les micro-technologies et les systèmes intelligents dans les secteurs industriels clés tels que l'aéronautique, l'automobile, le médical. L'objectif de cette rencontre est la création d'un pôle d'excellence professionnel franco-italien qui vise à rassembler dans les prochains mois de nouvelles régions et de nouveaux partenaires avec le but d'offrir des opportunités aux jeunes franco-italiens et de contribuer à la réindustrialisation de l'Europe.

Numérique

La transition numérique progresse

Composé par 60 actions, dont 45 financées par le PNRR, [le nouveau plan de la stratégie nationale pour les compétences numériques](#) a été publié par la Direction de la transformation numérique de la Présidence du conseil des ministres. Ce

document de référence de planification était également attendu par les institutions européennes.

Le plan s'inscrit dans le cadre de l'initiative *Repubblica digitale*. Il vise à promouvoir la diffusion de la culture numérique, dont l'Italie a besoin pour combler l'écart de compétences par rapport à d'autres pays européens (Allemagne, France, Espagne) d'ici 2026. Outre la définition d'objectifs mesurables pour chaque axe d'intervention, le plan met en évidence les principales initiatives lancées par les administrations locales.

Le gouvernement a également publié le [deuxième rapport de suivi de la stratégie nationale pour les compétences numériques](#). Ce rapport présente les progrès réalisés en matière de compétences numériques sur la base de données collectées au 30 juin 2022.

Naissance du 1^{er} software house public

Pour accompagner la transition numérique de l'Etat, le gouvernement a annoncé la création d'une société pour le développement de logiciels publics, [3-I-Spa](#). Elle sera chargée de réaliser et de gérer les services informatiques de l'Institut de prévoyance sociale (INPS), de l'Institut national de statistique (ISTAT), de l'Institut d'assurance pour les accidents du travail (INAIL), de la présidence du Conseil, du ministère du travail et des politiques sociales et d'autres administrations centrales. L'actionnariat sera détenu à 49% par l'INPS, 30% par l'Inail et 21% par l'Istat. Un contrat doit préciser la date de début des prestations, les niveaux de prestations et la contrepartie économique versée à l'opérateur. La cette société devrait recruter de 1 500 / 2 000 salariés.

La contribution du numérique à l'économie s'accroît

En 2022, le chiffre d'affaires du [numérique](#) devrait s'élever à 76,8 Md€. Au 1^{er} semestre, le secteur a réalisé 37,2 Md€ de chiffre d'affaires. La hausse, de 3% par rapport au 1^{er} semestre 2021, a été tirée par le Cloud (+25,5%), les services de TIC (+7,2%) et la publicité numérique (+7,1%). La croissance au second semestre serait plus faible (+2,1%), en raison de la moindre consommation des ménages et du ralentissement de la croissance. Dans l'industrie, le chiffre d'affaire du

numérique devrait atteindre 8,8 Md€ (+3% par rapport à 2021) et 10,5 Md€ en 2025. Les principaux leviers du secteur du numérique sont les administrations centrale (+10,5%, 2,4 Md€) et locale (+9,4 %, 1,4 Md€), ainsi que les services de santé (+8,8 %, 2 Md€). Porté par les investissements du PNRR, en 2023, le numérique devrait croître de 3% (79,1 Md€), de +4,8% (82,9 Md€) en 2024 et +5,3% (plus de 87 Md€) en 2025.

Italian Tech

Forte croissance des investissements en capital-risque dans les startups en 2022

En 2022, [les prises de participation dans les startups hi-tech italiennes s'élèvent à plus de 2,1 Md€](#), une valeur qui a plus que triplé par rapport aux 694 M€ quantifiés en 2019. Douze mois après avoir franchi le seuil d'1 Md€ d'investissements annuels, le cap des 2 Md€ de capitaux levés par des investisseurs formels, informels et internationaux est enregistré.

Les investissements des acteurs formels (fonds de capital-risque indépendants, fonds CVC d'entreprises et fonds GVC) confirment leur rôle prépondérant pour l'ensemble de l'écosystème, enregistrant une croissance de 44% sur 2021 pour un total de 731 M€. Les investissements internationaux enregistrent la croissance la plus significative, passant de 435 M€ à plus d'1 Md€. Le financement par des acteurs informels, quant à lui, s'est contracté de 12%, passant de 449 M€ à 400 M€ en 2022.

Entreprises

L'impact économique d'Amazon en Italie

En 2022, Amazon a créé 3 000 emplois en CDI en Italie, portant le nombre total de ses salariés à plein temps à 17 000, ce qui le place au 5^e rang parmi les entreprises étrangères en Italie en termes d'emplois selon un rapport du think tank The European House-Ambrosetti. L'Américain se classe également parmi les 5 premiers investisseurs étrangers en Italie sur la période 2019-2021. Avec l'ouverture de nouveaux sièges et hub logistiques, il a réalisé des investissements pour 4 Md€ en 2021, et 12,6 Md€ depuis son établissement en Italie en 2010. Amazon Web Service a prévu d'investir 2 Md€ d'ici 2029 dans le data centre qu'il a créé en 2021.



Le Service économique régional de Rome publie également une lettre d'information sur l'industrie et l développement durable : « **Sostenibile** ». Elle est consultable en suivant [ce lien](#).

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE

Liberté
Égalité
Fraternité

Responsable de la publication : Service économique régional de Rome

Directeur de la publication : Frédéric KAPLAN

Revu par : Laura TORREBRUNO

Rédacteurs : Pierre FARINEAU, Mickael BOUNHAKLA, Federica MERCANTI,
Capucine LOUIS

Pour s'abonner : rome@dgtresor.gouv.fr

Copyright : tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique Régional de Rome

Clause de non-responsabilité : le Service Économique Régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication